

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 25 mars 2010

L'an deux mille dix et le 25 mars, à 17 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à THUIR, sous la présidence de Marcel MATEU, Vice-président délégué de l'U.D.S.I.S.

Cette séance fait suite à la séance du mercredi 3 mars 2010 à 17 h qui n'a pu se tenir faute de quorum.

N° délibération :	objet :
03/03/10 - 01	Proposition de modification du tableau des emplois.

Présents :

représentants des conseillers généraux :
Marcel MATEU,

représentants de l'assemblée syndicale :

Roger FERRER, Antoinette AMBROSINO, Alain LLENSE, François MONTOYA,

Absents

représentants des conseillers généraux :

Christian BOURQUIN, René OLIVE, Pierre AYLAGAS, Robert GARRABE, Alain BOYER, Michel MOLY, Jean CODOGNES, Pierre ESTEVE, Guy CASSOLY, Jean Louis ALVAREZ,

représentants de l'assemblée syndicale :

René BANTOURE, Marcel PEYTAVI, Roland BRUZY, Bernard FOULQUIER, Jean Paul TIXADOR, Arlette BIGORRE, Alain GOT, Henri VIDAL, Grégory AGIN, Raymond LEMORT, François SABARDEIL, André BASCOU, Nicolas GARCIA.

Le Président

Rappelle au Comité Syndical la délibération n° 08 du 25/11/2009 fixant le tableau indicatif des emplois à compter du 1er novembre 2009,

Propose au Comité Syndical de créer les postes suivants :

- 5 postes – éducateur des APS 1^{ère} classe.
- 1 poste – technicien territorial principal.
- 1 poste – agent de maîtrise.

De modifier le tableau des emplois comme indiqué ci-dessus à compter du 1er mars 2010.

**ETAT DU PERSONNEL
A COMPTEUR DU 1^{er} novembre 2009
1 - EMPLOIS PERMANENTS**

EMPLOIS	NOMBRE
FILIERE ADMINISTRATIVE	
Secrétaire Général de 40 000 à 80 000 habitants	1
Secrétaire Général adjoint de 40 000 à 150 000 habitants	1
Directeur Général des Services de 20 000 à 40 000 habitants	1
Administrateur territorial hors classe	1
Administrateur territorial de 1 ^{ère} . classe	1
Directeur territorial	1
Attaché Principal	2
Attaché territorial	3
Rédacteur Chef	1
Rédacteur Principal	1
Rédacteur	3
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} . classe	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} . classe	3
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	4
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	18
FILIERE TECHNIQUE	
Ingénieur subdivisionnaire	3
Technicien territorial chef	3
Technicien territorial principal	1
Technicien territorial	5
Contrôleur des travaux	1
Agent de maîtrise	12
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	3
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	12
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	19
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	65
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 20/35 ^{ème}	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 14/35 ^{ème}	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe à 10/35 ^{ème}	2
FILIERE SPORTIVE	
Conseiller territorial des A.P.S. principal de 1 ^{ère} . classe	1
Conseiller territorial des A.P.S. principal de 2 ^{ème} classe	1
Conseiller territorial des A.P.S.	2
Educateur des A.P.S. hors classe	6
Educateur des A.P.S. de 1 ^{ère} . classe	12
Educateur des A.P.S. de 2 ^{ème} . classe	16
Opérateur principal des A.P.S.	2
Opérateur qualifié des A.P.S.	5
Opérateur des A.P.S.	9

FILIERE ANIMATION	
Animateur	1
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	11

2 - EMPLOIS SAISONNIERS

EMPLOIS	NOMBRE
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	15
Agent des services techniques	17
Agent technique qualifié	3
Educateur des A.P.S. 2 ^{ème} classe	11
Opérateur qualifié des A.P.S.	10
Opérateur des A.P.S.	10
Aide opérateur des A.P.S.	40
Agent d'animation qualifié	30

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Vice Président de l'U.D.S.I.S.,

Marcel MATEU

